

En France, la vulnérabilité de la santé humaine n'est pour le moment pas perçue comme une priorité des politiques de lutte contre le changement climatique. Pourtant, les pics épidémiques et les nouvelles maladies vont devenir de plus en plus fréquents. Ces impacts sanitaires sont d'autant plus importants à prendre en compte que ce sont les personnes les plus socio-économiquement vulnérables qui en subiront les conséquences (manque d'accès aux informations, moindre accès aux services de santé). Le Conseil économique, social et environnemental l'affirmait en 2016 : « *Le changement climatique aggrave les inégalités sociales de santé* »²⁰⁰.

TÉMOIGNAGE

Le mot de l'Association Santé Environnement France (ASEF).
Par Jean Lefèvre, porte-parole de l'ASEF. Cardiologue retraité.



« Les liens entre réchauffement climatique et santé nous intéressent au premier chef. Bien que dans nos pays occidentaux ses effets ne se fassent pas encore sentir de façon importante, certaines pathologies liées au réchauffement climatique nous interpellent. Lors de canicules, comme en 2003, la mortalité et la morbidité constatées à ces moments-là, chez des patients âgés, en particulier cardiaques souvent traités par diurétiques, témoignent de ce lien. De même les épisodes de canicule sont difficiles à supporter pour des travailleurs à l'extérieur, agricoles ou du bâtiment. L'émergence de pathologies infectieuses dont celles liées au

développement du moustique tigre dans le sud de la France est aussi un sujet de préoccupation auquel les professionnels de santé sont confrontés. On connaît aussi des infections vectorielles et des infections liées à l'eau en particulier après des crues comme dans le sud de la France. Il semble donc que, en même temps que « le temps change », que les épisodes météorologiques exceptionnels tendent à se multiplier, les gens deviennent plus sensibles à cette problématique et que le rôle d'associations telles que la nôtre prenne de l'importance ».

• Santé et vagues de chaleur

En France métropolitaine, entre 1974 et 2013, la population exposée à au moins une canicule par an a doublé²⁰¹. Lors de la canicule de 2003, le taux de surmortalité était de 55% en France et 15 000 personnes sont décédées entre le 1er et le 20 août²⁰². A l'été 2019, malgré les plans de prévention de risques, ce sont 1 500 décès supplémentaires qui sont comptabilisés²⁰³. Ces pics de chaleur ne touchent pas tout le monde également. D'une part, les décès les plus fréquents sont comptabilisés chez les personnes âgées. En 2003, **90% des victimes avaient plus de 65 ans et la moitié des personnes décédées avaient plus de 75 ans²⁰⁴**. A l'âge s'ajoutent d'autres facteurs pouvant accentuer le risque de décès : le statut social des populations touchées, l'isolement, la pauvreté, le degré d'autonomie et les pathologies sous-jacentes, comme le montrent des études sur la canicule de 2003²⁰⁵.

Le statut économique et social est un facteur d'inégalité face aux chaleurs extrêmes. Les quartiers populaires des zones urbaines sont ainsi plus fortement frappés par les vagues de chaleur, car plus denses, minéralisés et éloignés de zones végétalisées²⁰⁶. C'est également le cas des Gens du Voyage dont la majorité des aires d'accueil sont fortement bétonnées et sans zone ombragée.

Les prisonnières et prisonniers et les sans-abris subissent aussi de plein fouet les conséquences des vagues de chaleur²⁰⁷. Dans le premier cas, l'architecture inadaptée et vieillissante de nombreuses prisons s'ajoute à la surpopulation carcérale. Ainsi, dans la prison pour femmes de Fleury-Mérogis, les fenêtres ne s'ouvrent que de 10 cm tandis que de nombreuses détenues n'ont pas les moyens de cantiner pour acheter des bouteilles d'eau²⁰⁸. Les personnes à la rue, quant à elles, n'ont généralement pas accès à un point d'eau²⁰⁹.

• Explosion des allergies

En France, en vingt ans, le nombre d'allergies liées au pollen a été multiplié par trois. Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), cette explosion des allergies touche 20% des adolescent·e·s et 30% des adultes²¹⁰. A l'échelle mondiale, 50 % de la population sera concernée en 2050 selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Le lien avec le dérèglement climatique est palpable. En effet, la hausse des températures provoquent l'élévation des taux de pollen²¹¹, l'allongement des saisons propices aux allergies, ainsi que la dissémination d'espèces allergisantes comme l'ambrosie et l'augmentation des particules allergènes dans les grains de pollen²¹².